



La chasse aux sorcières est ouverte sur l'ALIP de Thionville

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que les ministères se saisissent une nouvelle fois de l'actualité dramatique pour en profiter pour essayer de trouver des coupables au sein des SPIP.

Peu après le drame de Mérignac, et en réponse au drame d'Hayange, nous apprenons ce jour qu'une enquête interministérielle (entretenant une confusion dangereuse entre les ministères de l'Intérieur et de la Justice) va avoir lieu sur ce dossier particulier, dans l'antenne de Thionville, accentuant ainsi un climat déjà anxiogène.

Devant l'acharnement dont semble faire preuve notre ministère à chercher à tout prix des responsables, nous exprimons de grandes inquiétudes sur l'avenir de notre profession.

Il faut rappeler qu'un suivi parfait au sens où il garantirait un risque zéro de récurrence n'existe pas; le premier responsable des faits est l'auteur de l'acte et non le service qui le suit!

Doit-on s'attendre à subir une inspection à chaque récurrence?

Pourquoi notre administration ne nous affiche pas un soutien immédiat, inconditionnel, et systématique, comme il est fait aux forces de l'ordre à la minute où elles sont mises en cause?

Doit-on maintenant venir au service, la peur au ventre, et imposer aux probationnaires un contrôle accru (de pure façade puisque impossible à tenir compte tenu des charges de travail), car notre ministère n'hésitera pas à nous jeter en pâture aux médias à la moindre faille dans le suivi?

La CGT demande à ce que l'inspection réalisée porte sur les moyens alloués aux SPIP, et notamment aux CPIP dans le cadre de leur mission et non sur la recherche d'hypothétiques responsabilités individuelles.

Par ailleurs, la CGT exige un soutien sans condition de son personnel par l'ensemble de l'équipe de direction du SPIP 57, de la DISP et de la DAP.

Une inspection peut être vécue comme particulièrement violente par les agents. Elle se doit d'être transparente, discutée et portée par l'ensemble du service pour ne pas pointer du doigt le seul agent en charge de suivi et ce alors que les mesures sont confiées à un service.

Enfin, la CGT exige des recrutements conséquents et immédiats sur l'antenne pour palier les différentes absences et permettre au personnel de remplir ses missions dans des conditions décentes.

Le ministère ne peut pas avoir toujours plus d'exigences envers les SPIP alors qu'il ne respecte pas ses propres engagements de diminution de charge de travail pour les personnels, voire l'aggrave par des demandes incessantes de contrôle!

CGT IP 57, Fait à Sarreguemines et Thionville le 27/05/21